

NORD/PAS-DE-CALAIS
GIVENCHY-EN-GOHELLE (PAS-DE-CALAIS)
«Rue Léon Degréaux»

RAPPORT FINAL D'OPÉRATION
DIAGNOSTIC

N° INSEE 62 580
Arrêté N° 13/234/DIAG
Code Patriarche : 157109



Responsable d'opération
Laetitia DALMAU

Rédaction
Laetitia DALMAU, Murielle MEURISSE-FORT

Avril 2014

SOMMAIRE

Section 1 : Les données administratives et techniques	4
Fiche signalétique	5
Liste des intervenants	6
Entités archéologiques	7
Notice scientifique	8
Arrêté de prescription	9
Courrier d'attribution	12
Projet d'intervention	13
Arrêté de désignation	16
Documents cartographiques	18
Section 2 : L'opération archéologique et ses résultats	20
1. État des connaissances	21
1.1 Le projet d'aménagement	21
1.2 Contextes géologique et environnemental (M. Meurisse-Fort)	21
1.3 Contexte historique et archéologique	24
2. Stratégie et méthodes mises en œuvre	26
2.1 Méthodologie	27
3. Résultats et conclusion	29
4. Bibliographie	29
5. Table des figures	31
Section 3 : Les inventaires	32
1. Inventaire des unités d'enregistrement (O. DEWITTE)	33
2. Inventaire de la documentation	34

SECTION 1 : LES DONNÉES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES

Fiche signalétique	5
Identité du site.....	5
L'opération archéologique.....	5
Résultats	5
Liste des intervenants	6
Intervenants administratifs	6
Intervenants scientifiques.....	6
Intervenants techniques	6
Entités archéologiques	7
Notice scientifique	8
Documents cartographiques	18
Fig. 1 : Givenchy-en-Gohelle, rue L. Degréaux : localisation régionale de la commune, <i>H. Agostini - CDA CG62</i>	18
Fig. 2 : Givenchy-en-Gohelle, rue L. Degréaux : carte au 1/250 000 (IGN BD Raster), <i>H. Agostini - CDA CG62</i>	18
Fig. 3 : Givenchy-en-Gohelle, rue L. Degréaux : carte au 1/25 000 (IGN scan 25), <i>H. Agostini - CDA CG62</i>	19
Fig. 4 : Givenchy-en-Gohelle, rue L. Degréaux : localisation du site sur le cadastre, <i>H. Agostini - CDA CG62</i>	19

FICHE SIGNALÉTIQUE

Identité du site

Région : Nord/Pas-de-Calais
Département : Pas-de-Calais
Commune : Givenchy-en-Gohelle
Lieu-dit ou adresse : Rue Léon Degréaux
N° INSEE : 62 580
Cadastre année : **Section :** AB **Parcelle(s) :** 349, 288, 346, 339, 159
Coord. Lambert **X :** 631.105 **Y :** 1299.932 **altitude :** 75
Propriétaire du terrain : Commune de Givenchy-en-Gohelle
Maître d'ouvrage des travaux : Commune de Givenchy-en-Gohelle
Protection juridique : néant

L'opération archéologique

Arrêté de prescription n° : 13/234/DIAG **daté du :** 13/11/2013
Arrêté de désignation n° : 13/234/DIAG/DESIGNATION **daté du :** 28 mars 2014
Titulaire : Laetitia DALMAU
Organisme de rattachement : Centre départemental d'Archéologie
Raison de l'urgence : Créations de lots libres de constructeurs et de macrolots
Dates d'intervention sur le terrain : 31/03/2014
Surface du projet : 16473 m²
Surface fouillée/diagnostiquée : 846 m²

Résultats

Côte d'apparition des vestiges (depuis TN) : - 0.20 m à -0.60 m
Épaisseur de la stratification : néant
Densité : néant
Extension supposée du site :
Problématique de la recherche :
Nature des vestiges par périodes : Epoque contemporaine : impact de tir de mortier
Lieu de dépôt du matériel archéologique et de la documentation :
Centre départemental d'Archéologie, Dainville

LISTE DES INTERVENANTS

Intervenants scientifiques

Service Régional de l'Archéologie : Luc VALLIN Conservateur en chef du patrimoine

Centre départemental d'Archéologie : Jean-Luc MARCY, Conservateur en chef du patrimoine ; Jean Michel WILLOT, Conservateur ; Laetitia DALMAU, responsable d'opération

Intervenants techniques

Centre départemental d'Archéologie, Service d'archéologie préventive

Fouilles :

Laetitia Dalmau : responsable d'opération

Hélène Agostini : topographie

Orianne Dewitte : stagiaire

Rapport :

Laetitia Dalmau : Rédaction, Hélène Agostini : plan, cartes ; Martine CARPENTIER : relecture
Murielle MEURISSE-FORT : géologie, Jean-Luc MARCY : relecture

Intervenants administratifs

Service Régional de l'Archéologie : Luc VALLIN Conservateur en chef du patrimoine

Centre départemental d'Archéologie : Jean-Luc MARCY, Directeur du centre, Jean Michel WILLOT, Chef du service d'Archéologie préventive

Aménageur : Commune de Givenchy-en-Gohelle représentée par Mr POLBOS

ENTITÉS ARCHÉOLOGIQUES

(Une fiche par période ou phase d'occupation)

Fiche 1/1

CHRONOLOGIE

- ☐ Paléolithique
 - ☐ Inférieur
 - ☐ Moyen
 - ☐ Supérieur
 - ☐ Mésolithique
- ☐ Néolithique
 - ☐ Ancien
 - ☐ Moyen
 - ☐ Récent
- ☐ Protohistoire
 - ☐ Âge du Bronze
 - ☐ Ancien
 - ☐ Moyen
 - ☐ Récent
 - ☐ Âge du Fer
 - ☐ Hallstatt (1^{er} Age du Fer)
 - ☐ La Tène (2nd Age du Fer)
- ☐ Antiquité romaine
 - ☐ République romaine
 - ☐ Empire romain
 - ☐ Haut Empire (jusqu'à 284)
 - ☐ Bas Empire (285-476)
- ☐ Époque médiévale
 - ☐ Haut Moyen Âge
 - ☐ Moyen Âge
 - ☐ Bas Moyen Âge
- ☐ Temps modernes
- ☒ Époque contemporaine
 - ☐ Ère industrielle

VESTIGES

- ☐ Édifice public
- ☐ Édifice religieux
- ☐ Édifice militaire
- ☐ Bâtiment commercial
- ☐ Structure funéraire
- ☐ Voirie
- ☐ Hydraulique
- ☐ Habitat rural
- ☐ Villa
- ☐ Bâtiment agricole
- ☐ Structure agraire
- ☐ Urbanisme
- ☐ Maison
- ☐ Structure urbaine
- ☐ Foyer
- ☐ Fosse
- ☐ Sépulture
- ☐ Grotte
- ☐ Abri
- ☐ Mégalithique
- ☐ Artisanat alimentaire
- ☐ Argile atelier
- ☐ Atelier métallurgique
- ☐ Artisanal
- ☒ Autre

Mobilier

- ☐ Industrie lithique
- ☐ Industrie osseuse
- ☐ Céramique
- ☐ Restes végétaux
- ☐ Faune
- ☐ Flore
- ☐ Objet métallique
- ☐ Arme
- ☐ Outil
- ☐ Parure
- ☐ Habillement
- ☐ Trésor
- ☐ Monnaie
- ☐ Verre
- ☐ Mosaïque
- ☐ Peinture
- ☐ Sculpture
- ☐ Inscription
- ☐ Autre

Études annexes

- ☐ Géologie
- ☐ Datation
- ☐ Anthropologie
- ☐ Paléontologie
- ☐ Zoologie
- ☐ Botanique
- ☐ Palynologie
- ☐ Macro restes
- ☐ An. de céramique
- ☐ An. de métaux
- ☐ Acquisition des données
- ☐ Numismatique
- ☐ Conservation
- ☐ Restauration

NOTICE SCIENTIFIQUE

La mairie de Givenchy-en-Gohelle prévoit la construction de lots individuels à la propriété ou à la location sur sa commune, rue Léon Degréaux. Cet aménagement a donné lieu à un diagnostic archéologique conduit par le Centre départemental d'Archéologie du Pas-de-Calais. L'intervention s'est déroulée le 31 mars 2014 sur une emprise de 16 473 m². Au total 6 tranchées ont été réalisées. Hormis un site très pollué par des impacts de tirs de mortiers liés au Premier conflit mondial, aucun vestige archéologique n'a été mis au jour.

ARRÊTÉ DE PRESCRIPTION



PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

Direction régionale
des affaires culturelles

Arrêté préfectoral portant prescription du diagnostic archéologique n° 13234

Le Préfet de la région Nord – Pas-de-Calais
Préfet du Nord
Officier de la Légion d'Honneur
Commandeur de l'ordre national du Mérite

Vu le Code du Patrimoine et notamment le Livre V ;

Vu l'ordonnance n° 2004-178 du 20 février 2004 modifiée, relative à la partie législative du Code du Patrimoine, notamment le livre V, Titre II ;

Vu les décrets n° 2011-573 et 2011-574 du 24 mai 2011, relatifs à la partie réglementaire du Code du Patrimoine, notamment le Livre V, Titre II ;

Vu l'arrêté du 16 septembre 2004, portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques ;

Vu l'arrêté du 27 septembre 2004, portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opération archéologique ;

Vu l'arrêté du 14 septembre 2012, portant délégation de signature à Madame Marie-Christiane de La Conté, directrice régionale des affaires culturelles du Nord – Pas-de-Calais, en matière d'administration générale ;

Vu le dossier de :	permis d'aménager
Sous le n° :	PA 0623711300001
déposé à la Mairie de :	Givenchy-en-Gohelle
le :	19/09/2013
par :	commune de Givenchy-en-Gohelle
adresse de l'aménageur :	Mairie de Givenchy-en-Gohelle Place Raoul Briquet 62580 Givenchy-en-Gohelle
localisation :	rue Léon Degréaux parcelles AB 349, 288, 346, 339, 159
reçu le:	24/10/2013

Considérant que, en raison de leur nature et de leur localisation en bordure d'un relief favorable à une occupation humaine ancienne, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ;

Considérant qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRETE

Article 1^{er} - Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrages ou travaux susvisés, sis en :

Région :	Nord – Pas-de-Calais					
Département :	Pas-de-Calais					
Commune :	Givenchy-en-Gohelle					
Localisation	rue Léon Degréaux parcelles AB 349, 288, 346, 339, 159					
Propriétaire :	commune de Givenchy-en-Gohelle					
Coordonnées Lambert I :	x =	631.105	y =	1299.932	z =	75 m

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase de préparation lors de laquelle le responsable scientifique consulte la documentation disponible et prend l'attache du correspondant scientifique du Service Régional de l'Archéologie, une phase d'exploration du terrain et une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 - Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'Institut national de recherches archéologiques préventives, ou du Centre départemental d'archéologie du Pas-de-Calais, et sous le contrôle scientifique et technique de l'Etat. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application du code du Patrimoine et notamment de sa partie réglementaire. Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par l'Institut national de recherches archéologiques, ou le Centre départemental d'archéologie du Pas-de-Calais, sur la base des prescriptions suivantes :

- objectifs : Le diagnostic doit permettre de préciser la nature, la chronologie, l'extension et la puissance stratigraphique des niveaux et structures archéologiques conservés. Il doit fournir les informations nécessaires pour décider ou non de la réalisation d'une fouille archéologique et de ses modalités techniques.
- emprise : Le diagnostic archéologique doit être réalisé dans l'emprise de la surface définie pour l'aménagement (16473 m²).
- principes méthodologiques : La stratigraphie générale du site pourra être reconnue grâce à la réalisation de sondages profonds à des emplacements définis en accord avec l'aménageur. Si nécessaire, le responsable d'opération pourra faire appel à l'avis d'un géomorphologue.
- Le diagnostic devra être réalisé par ouverture de tranchées linéaires continues réparties sur l'intégralité de la surface de l'emprise et correspondant à un taux d'exploration de 10 % minimum.
- Afin de rendre intelligibles les résultats du diagnostic, une méthodologie d'exploration complémentaire devra être mise en œuvre à l'emplacement des niveaux et structures archéologiques présentant une concentration ou une extension particulière, soit par :
- L'ouverture de « fenêtres » de décapage, d'une superficie significative.
 - La mise en œuvre d'un maillage de diagnostic resserré à l'emplacement de ces zones pour en définir l'extension.
- Un nombre significatif des structures archéologiques devront être testées afin de permettre de déterminer l'état de conservation du site et de fournir des éléments de chronologie fiables.
- Les données archéologiques seront enregistrées selon les modalités classiques (plans, relevés, photographies,...).
- Au terme de l'intervention de terrain et dans le cas de découvertes de structures ou de niveaux archéologiques dont l'intérêt est avéré, le rebouchage sera réalisé par ou sous contrôle de l'opérateur du diagnostic archéologique, afin d'en garantir la conservation.
- Le responsable d'opération devra prendre en considération les remarques formulées par le responsable scientifique de l'Etat dans le cadre du CST.

Article 3 - Le rapport devra comporter, outre les éléments requis pour le DFS, une étude (description, comptage et dessin) et un inventaire du mobilier récolté et des niveaux et structures archéologiques rencontrés. Il devra comporter un plan numérique et devra être rédigé selon les dispositions de l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques.

Article 4 - Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'Institut national de recherches archéologiques préventives ou le Centre départemental d'archéologie du Pas-de-Calais, le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder deux ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic. L'inventaire, le classement, le

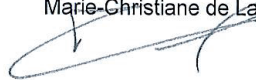
conditionnement et la dévolution de ce mobilier sont réalisés en application des articles R. 523-65 à R. 523-68 du livre V du code du Patrimoine, suivant l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issus des diagnostics et fouilles archéologiques, et conformément au protocole pour la conservation, le conditionnement, l'inventaire et la remise du mobilier et de la documentation scientifique issus des opérations archéologiques.

Article 5 - Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Nord et notifié au directeur général de l'Institut national de recherches archéologiques préventives, au directeur du Centre départemental d'archéologie du Pas-de-Calais, à la commune de Givenchy-en-Gohelle, représentée par Monsieur Robert Mieloch, Place Raoul Briquet 62580 Givenchy-en-Gohelle et à la DDTM du Pas-de-Calais.

13 NOV. 2013

Fait à Lille, le
Pour le préfet de Région Nord – Pas-de-Calais

La directrice régionale des affaires culturelles
Marie-Christiane de La Conté



Conformément aux dispositions de l'article R 421-5 du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif dans le délai de 2 mois à compter de la notification.

COURRIER D'ATTRIBUTION



26/12/2013

PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

Préfet du Nord
Officier de la Légion d'Honneur
Commandeur de l'ordre national du Mérite

Direction régionale
des affaires culturelles
du Nord – Pas-de-Calais

Affaire suivie par :
Marion Audoly
Service Régional de l'Archéologie
Tél. (33) [0]3 28.36.78.58
courriel : marion.audoly@culture.gouv.fr

Monsieur Jean-Luc MARCY
Centre départemental d'archéologie
du Conseil Général du Pas-de-Calais
Rue Ferdinand Buisson
62018 ARRAS Cedex 9

Lille, le 16 Décembre 2013

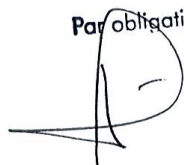
NOTIFICATION D'ATTRIBUTION DE DIAGNOSTIC

Objet : **Givenchy-en-Gohelle** (Pas-de-Calais) rue Léon Degréaux parcelles AB 349, 288, 346, 339, 159 - permis d'aménager PA 0623711300001

Monsieur,

En application de l'article R 523-29 du code du patrimoine, je vous informe que le diagnostic archéologique prescrit par arrêté préfectoral n° 13/234DIAG sur le terrain cité en objet sera

**le Centre départemental d'archéologie
du Conseil Général du Pas-de-Calais
Rue Ferdinand Buisson
62018 ARRAS Cedex 9**

Par obligation,

Philippe HANNOIS
Ingénieur d'études

Pour le préfet de la région
Nord-Pas-de-Calais et par délégation,
le conservateur régional
de l'archéologie,

Stéphane REVILLION

ACCUSE DE RECEPTION à retourner à l'adresse située en pied de page

Notification d'ATTRIBUTION de diagnostic - arrêté préfectoral n° **13/234DIAG**

Objet : **Givenchy-en-Gohelle** (Pas-de-Calais) rue Léon Degréaux parcelles AB 349, 288, 346, 339, 159 - permis d'aménager PA 0623711300001

Date d'envoi SRA : 16/12/13

Date de réception : 26/12/2013

Cachet :

Signature : 

Direction régionale des affaires culturelles – service régional de l'archéologie
3, rue du Lombard – TSA 50041 - 59049 Lille cedex
Téléphone : (33) [0]3 28 36 78 50 - Télécopie : (33) [0]3 28 36 78 69

PROJET D'INTERVENTION

Conseil général du Pas-de-Calais – Centre départemental d'archéologie

Projet d'intervention de diagnostic archéologique

Centre départemental d'Archéologie

Conseil général du Pas-de-Calais

Hôtel du Département

Rue Ferdinand Buisson

62018 Arras cedex 9

Tél. : 03.21.21.69.31 télécopie : 03.21.60.91.18

marcy.jean.luc@cq62.fr

1. IDENTIFICATION

Opération	Nature de l'opération	Diagnostic archéologique
	Numéro arrêté de prescription	13/234/DIAG
	Date de prescription	13/11/2013
	Date de notification	21/11/2013
Site	Département	Pas-de-Calais
	Commune	Givenchy-en-Gohelle
	Localisation	Rue Léon Degréaux
	Références cadastrales	AB 349, 288, 346, 339, 159
	Coordonnées Lambert I	x=631,105 y=1299,932 z=75
	Surface à traiter	16473
	Nature du projet	Lots libres de constructeur et macrolots pour recevoir permis de construire pour plusieurs logements en location ou en accession
Aménageur	Nom ou raison sociale	Commune de Givenchy
	Adresse	07, place Raoul-Briquet 62580 Givenchy-en-Gohelle
	Représentant légal	Robert Mieloch
Service instructeur	Service régional de l'Archéologie	03.28.36.78.50
	Prescripteur	Luc VALLIN

2. PROBLEMATIQUE SCIENTIFIQUE

L'arrêté de prescription n° 13/234/DIAG du 13/11/2013 stipule que, « en raison de leur nature, de leur localisation et de leur importance, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ».

Conformément à l'arrêté de prescription, l'objet de l'opération de diagnostic archéologique consiste à mettre en évidence et caractériser la nature, la datation, la chronologie, l'étendue, l'intérêt et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents.

Cette étude doit permettre de rassembler tous les éléments techniques et scientifiques permettant de déterminer le type de mesures dont le site doit faire l'objet.

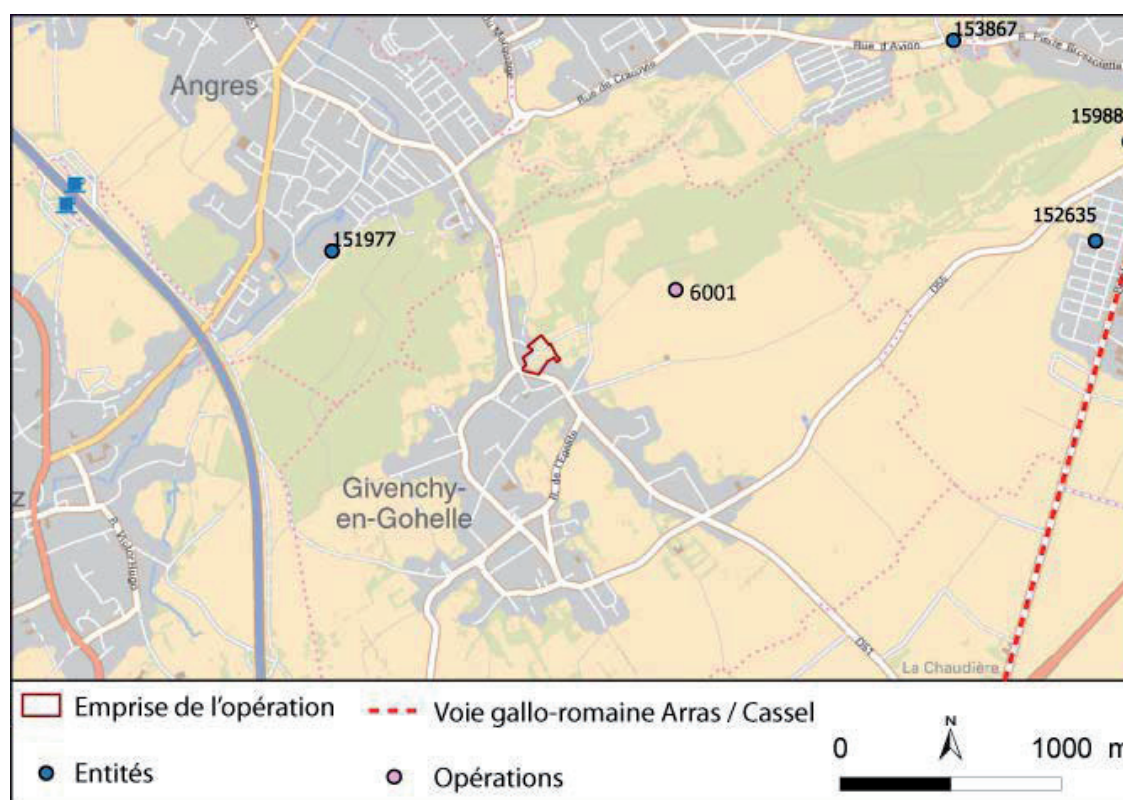
3. CONTRAINTES TECHNIQUES

Les parcelles concernées par la prescription sont localisées sur des terres agricoles, accessibles et exemptes de toutes contraintes techniques.

4. VESTIGES ATTENDUS

Les travaux sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique du fait même de l'importance de la surface considérée. L'opération se situe à proximité d'un axe de communication antique important, la voie Arras- Cassel. Plusieurs opérations archéologiques ont eu lieu dans les environs du projet mais aucune à proximité immédiate des parcelles prescrites. Un gisement paléolithique a été découvert sur la commune de Vimy (code 15988). Des implantations de La Tène ont été caractérisées dans un périmètre proche du site (code 152635) . Concernant la période gallo-romaine, outre la voie, des vestiges d'une villa (code 6001), un habitat et des sépultures ont été mis au jour à moins de 2 km du des parcelles prescrites. Il faut signaler que l'opération se situe sur les champs de bataille de la première guerre mondiale à quelques centaines de mètres de la crête de Vimy.

Opérations						
Code Patriarche	Commune	Lieu	Vestiges	Chronologie	Annee	Responsable
6001	Givenchy-En-Gohelle	RD 51 déviation	villa, habitat	gallo-romain	2011	Maniez Jérôme
Entités						
Code Entités	Commune	Lieu	Vestiges	Chronologie		
153867	Avion	L'usine à Pierres	incinération, sépulture	Haut-Empire		
15988	Avion	Le fond du Camp	lithique	Paléolithique Moyen		
151977	Avion	Stade des Bruyères	maison	Gallo-romain		
152635	Avion	Terril Fosse 7	fosse, fossé	Âge du Fer		



5. METHODES ET TECHNIQUES ENVISAGEES

Givenchy-en-Gohelle – Rue Léon Degréaux
Projet d'intervention de diagnostic archéologique

Conseil général du Pas-de-Calais – Centre départemental d'archéologie

Étude documentaire

Préalablement à l'opération de terrain, une étude documentaire sera entreprise afin d'appréhender l'environnement historique, archéologique et naturel du projet d'aménagement. Il sera notamment procédé à la consultation de la Carte archéologique et des Archives départementales du Pas-de-Calais.

Détection

L'opération d'archéologie préventive consistera dans la réalisation de tranchées linéaires, réparties sur la totalité de l'emprise et représentant au moins 10 % de la superficie. En cas de détection de vestiges, des fenêtres de décapages complémentaires, pourront être ouvertes afin d'évaluer plus finement la concentration, l'extension et l'état de conservation des vestiges.

Caractérisation

La fouille partielle ou totale, manuelle ou mécanique, d'un nombre significatif de structures sera réalisée afin de caractériser la nature et la chronologie des différentes entités archéologiques.

Conservation du mobilier et de la documentation archéologique

Le mobilier archéologique sera conditionné et conservé au sein du dépôt du Centre départemental d'Archéologie du Pas-de-Calais en prévision de sa restitution à l'État qui sera chargé de sa dévolution et cela conformément au protocole pour la conservation, le conditionnement, l'inventaire et la remise du mobilier et de la documentation scientifique issus des opérations archéologiques établi par le Service régional de l'Archéologie du Nord-Pas-de-Calais.

6. MOYENS A ENGAGER

Phase de terrain incluant la préparation		Total 4 jours ouvrés
	Responsable d'opération	1
	Technicien	
	Topographe	1
	...	
Phase de post-fouille	Moyens de terrassement	1 pelle
		Total 4 jours ouvrés
	Responsable d'opération	1
	Technicien	1
	Spécialiste	

7. CALENDRIER

Période prévue phase terrain	31 mars 2014
Durée prévue d'étude et de rédaction du rapport	4 à 6 semaines
Date limite remise du rapport	31/05/2014

ARRÊTÉ DE DÉSIGNATION



PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

Direction régionale
des affaires culturelles

N° PATRIARCHE : 157109

Arrêté préfectoral portant désignation du responsable scientifique dans le cadre du diagnostic archéologique n° 13234

Le Préfet de la région Nord – Pas-de-Calais

Préfet du Nord
Officier de la Légion d'Honneur
Commandeur de l'ordre national du Mérite

Vu le Code du Patrimoine et notamment le Livre V ;
Vu l'ordonnance n° 2004-178 du 20 février 2004 modifiée, relative à la partie législative du Code du Patrimoine, notamment le livre V, Titre II ;
Vu les décrets n° 2011-573 et 2011-574 du 24 mai 2011, relatifs à la partie réglementaire du Code du Patrimoine, notamment le Livre V, Titre II ;
Vu l'arrêté du 14 septembre 2012, portant délégation de signature à madame Marie-Christiane de La Conté, directrice régionale des affaires culturelles du Nord – Pas-de-Calais, en matière d'administration générale ;
Vu l'arrêté de prescription de diagnostic archéologique n°13234.0 ;

ARRÊTE

Article 1 : DALMAU Laetitia est désignée comme responsable scientifique au centre départemental d'archéologie du Pas-de-Calais, du diagnostic sur la commune de Givenchy-en-Gohelle, rue Léon Degréaux parcelles AB 349, 288, 346, 339, 159.

Article 2 : le rapport établi à l'issue du diagnostic devra être fourni en huit exemplaires, dont un non broché.

Il devra comporter :

- **les données administratives et techniques**

1. région, département, commune, lieu-dit ;
2. numéro d'opération (n° de département, n° de commune, n° de l'arrêté, mention DIAG) ;
3. références cadastrales (année de réalisation du cadastre, n° des sections et n° des parcelles) ;
4. nom du ou des propriétaires au moment de l'opération ;
5. cartes et plans de localisation géoréférencés (1/25 000^e et fond de cadastre actuel) avec l'emprise du diagnostic et, si elle est connue, l'implantation des aménagements ;
6. plan d'implantation de tous les sondages avec leur identification ;
7. fiche signalétique par période de présentation des résultats scientifiques ;
8. notice des résultats scientifiques pouvant figurer dans le Bilan Scientifique Régional, éventuellement accompagnés d'illustrations.
La notice et les illustrations seront également transmises sous forme numérique.

- **la présentation des résultats scientifiques**

1. un état sommaire des connaissances géologiques, archéologiques, historiques avant le diagnostic ;
2. un exposé de la mise en œuvre du diagnostic ;
3. un mode d'emploi de la documentation avec la présentation du système d'enregistrement des données de terrain et du système de gestion mis en place pour leur exploitation ;
4. la présentation générale des résultats sur la zone diagnostiquée en identifiant le ou les différents sites archéologiques repérés et leur caractérisation sommaire, accompagnée d'un plan regroupant l'intégralité des sondages avec leur identification ;
5. la présentation détaillée, par période chronologique, du ou des sites avec plans et coupes ainsi que le mobilier significatif ;
6. une synthèse par période avec la nature des sites et leur interprétation ;
7. une synthèse d'ensemble replaçant le site ou les sites dans les problématiques régionales ou nationales.

Article 3 : le conservateur régional de l'archéologie est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Nord – Pas-de-Calais, et qui sera également notifié à l'opérateur.

Fait à Lille, le 28 mars 2014

Par délégation,
la directrice régionale des affaires culturelles



Marie-Christiane de La Conté

Conformément aux dispositions de l'article R 421-5 du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif dans le délai de 2 mois à compter de la notification.

DOCUMENTS CARTOGRAPHIQUES

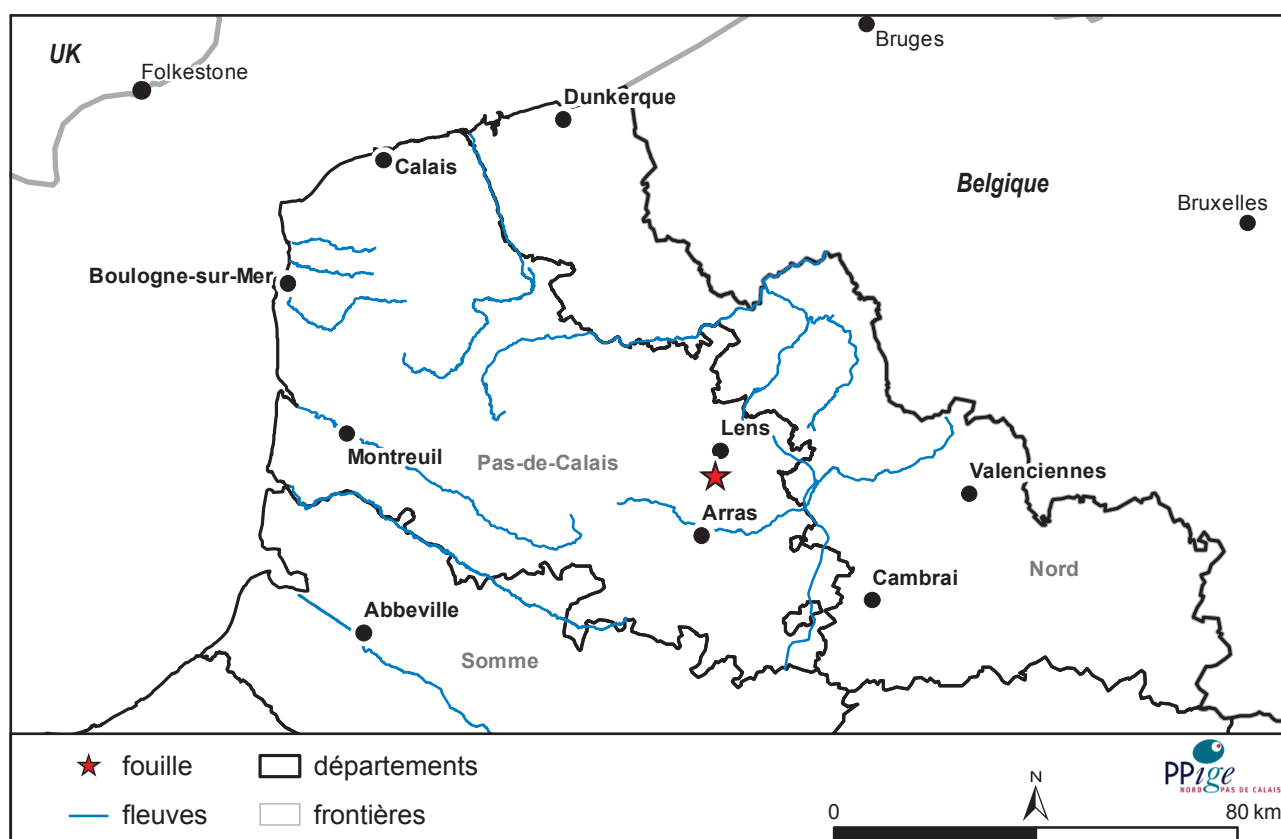


Fig. 1 : Givenchy-en-Gohelle, rue L. Degréaux : localisation régionale de la commune, H. Agostini - CDA CG62.

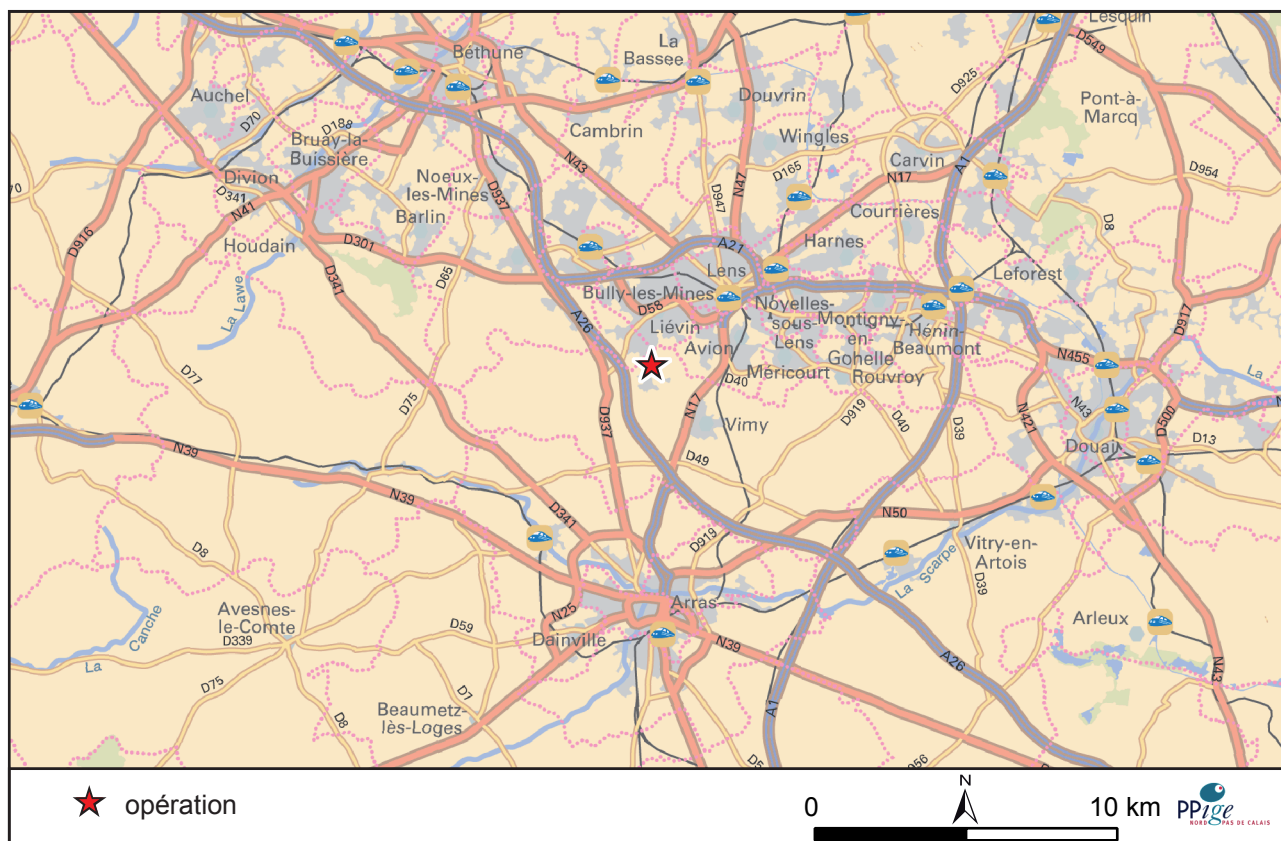


Fig. 2 : Givenchy-en-Gohelle, rue L. Degréaux : carte au 1/250 000 (IGN BD Raster), H. Agostini - CDA CG62.

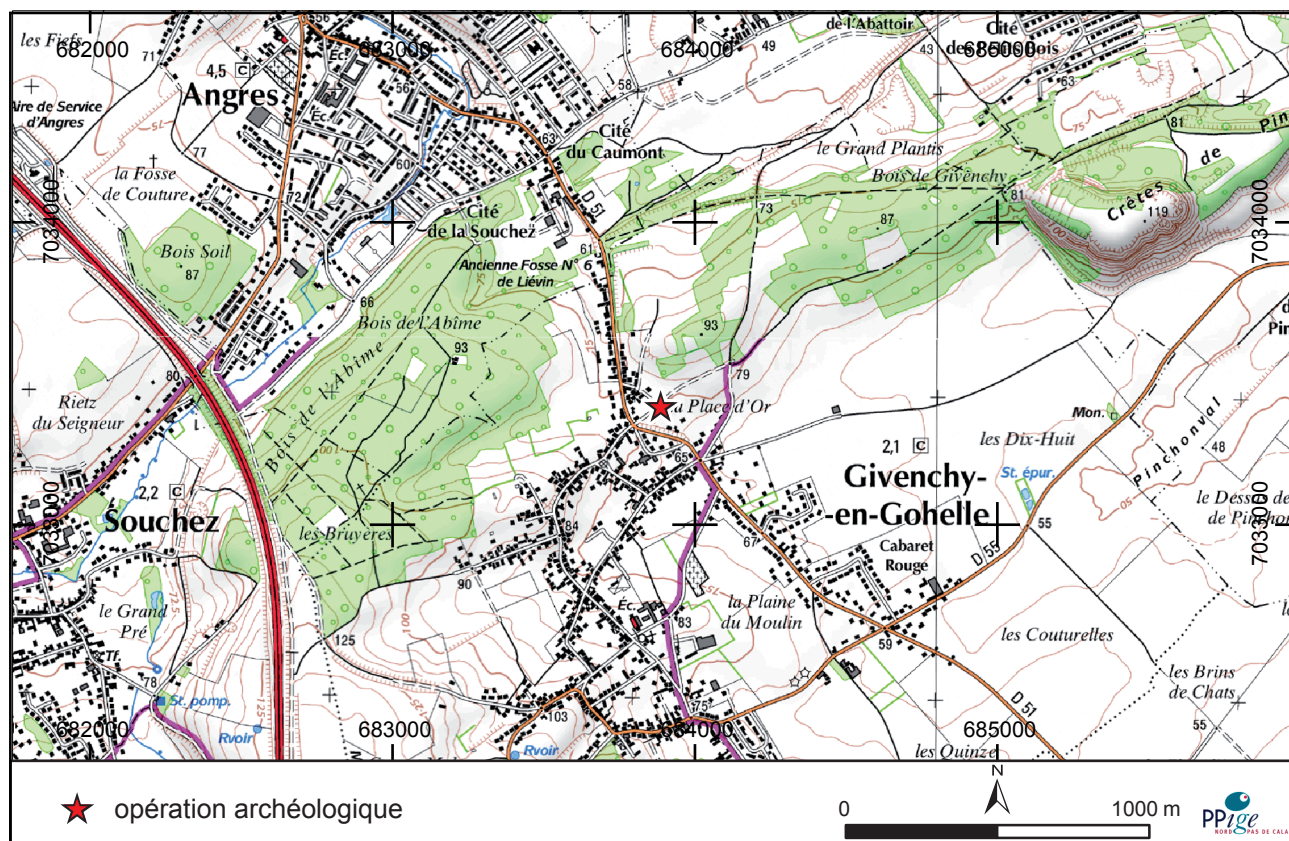


Fig. 3 : Givenchy-en-Gohelle, rue L. Degréaux : carte au 1/25 000 (IGN scan 25), H. Agostini - CDA CG62.

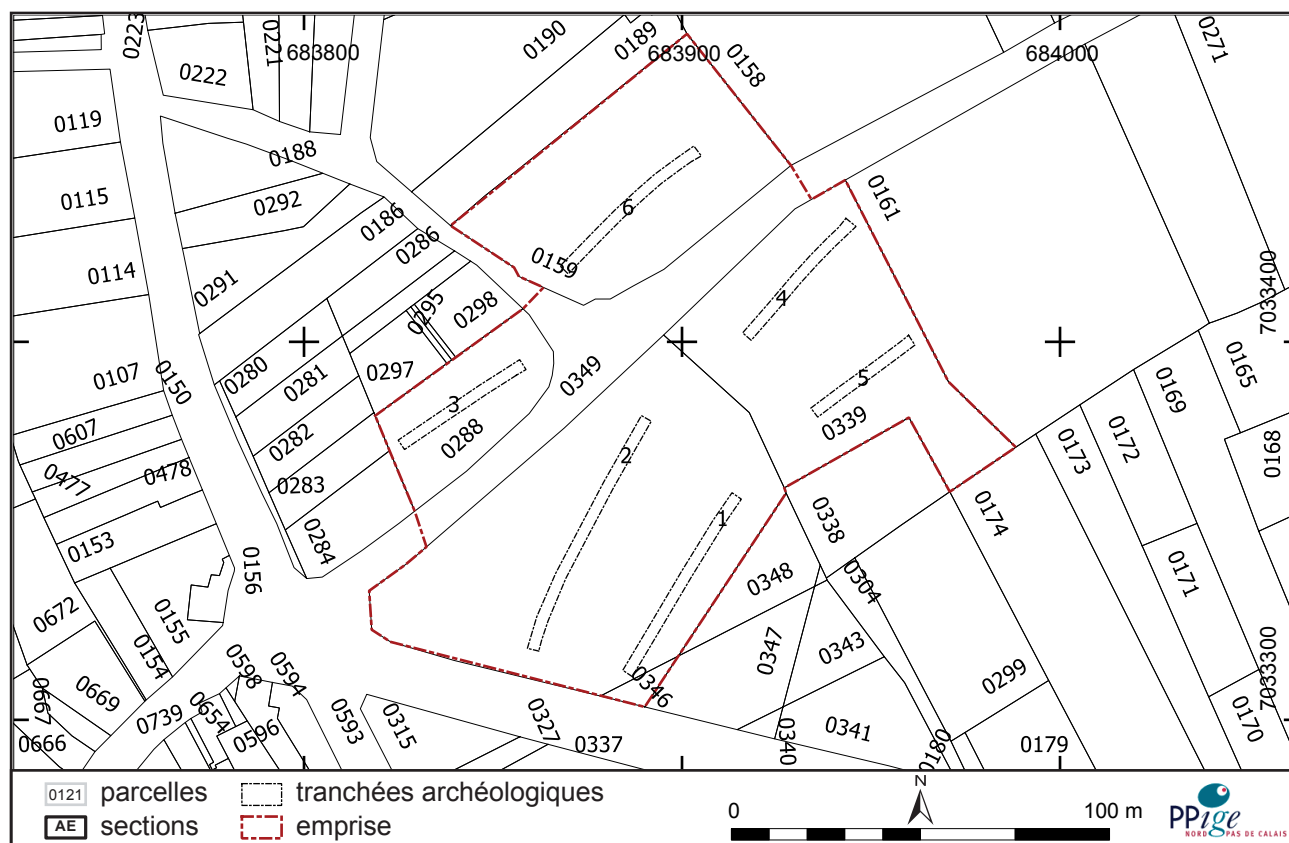


Fig. 4 : Givenchy-en-Gohelle, rue L. Degréaux : localisation du site sur le cadastre, H. Agostini - CDA CG62.

SECTION 2 : L'OPÉRATION ARCHÉOLOGIQUE ET SES RÉSULTATS

1. État des connaissances	21
1.1 Le projet d'aménagement.....	21
1.2 Contextes géologique et environnemental (M. Meurisse-Fort)	21
1.3 Contexte historique et archéologique.....	24
2. Stratégie et méthodes mises en œuvre	26
2.1 Méthodologie	27
2.1.1 Le décapage et la fouille.....	27
2.1.2 Gestion de la documentation scientifique et du mobilier	27
3. Résultats et conclusion	29
4. Bibliographie	29
5. Table des figures	31

Givenchy-en-Gohelle, rue Léon Degréaux

1. État des connaissances

1.1 Le projet d'aménagement

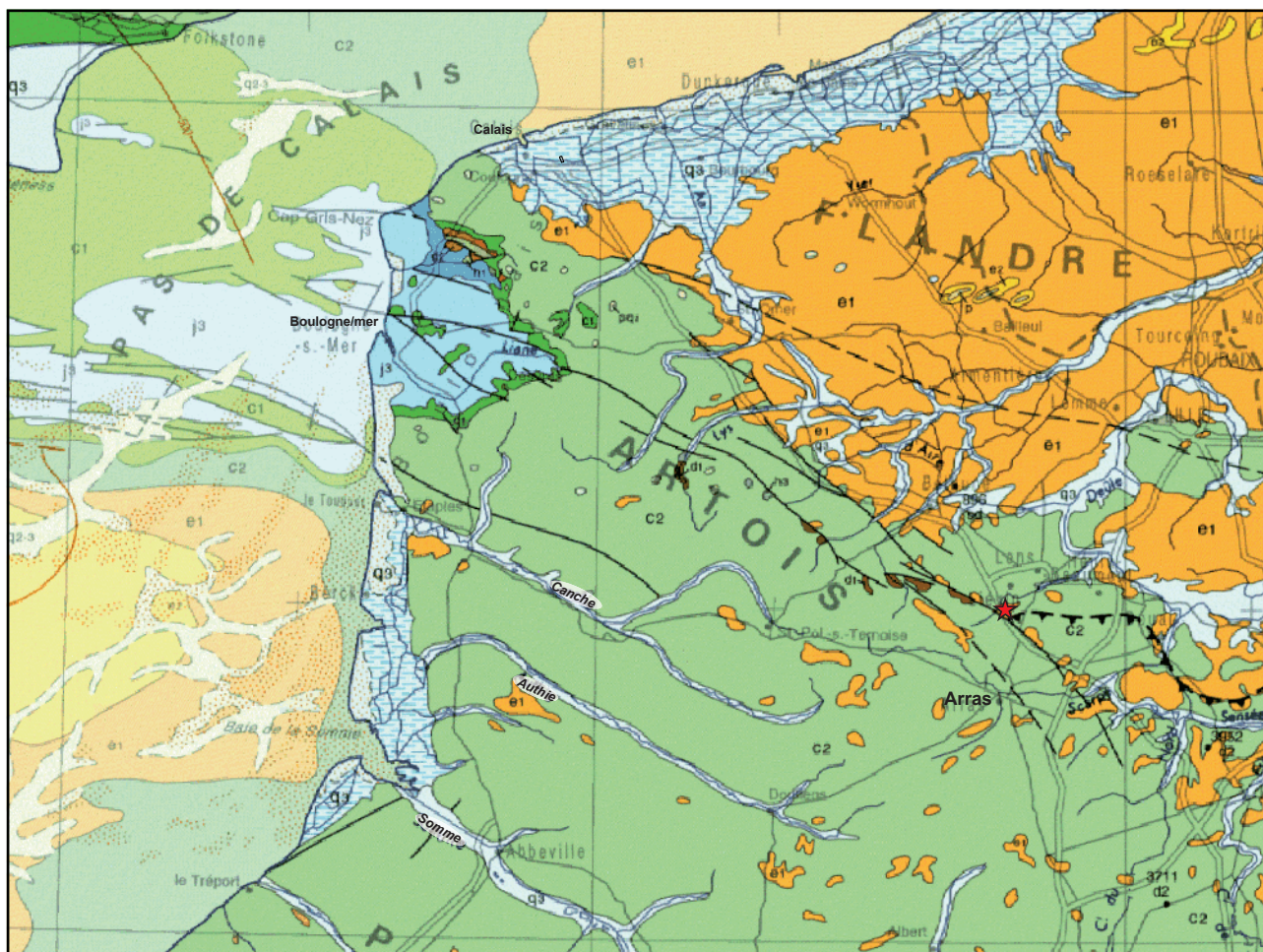
La mairie de Givenchy-en-Gohelle prévoit la création de lots libres de constructeurs et de macrolots pour recevoir des permis de construire pour plusieurs logements en location et en accession sur sa commune. Cet aménagement est situé rue Léon Degréaux. Une opération de diagnostic archéologique a été prescrite par le Service Régional de l'Archéologie du Nord / Pas-de-Calais qui a désigné le Centre départemental d'Archéologie du Pas-de-Calais pour conduire l'opération. Cette intervention s'est déroulée sous la responsabilité de Laetitia DALMAU.

1.2 Contextes géologique et environnemental (M. Meurisse-Fort)

Le diagnostic se situe sur la commune de Givenchy-en-Gohelle dans le bassin-versant de la Deûle. L'emprise est sur le versant d'une butte tertiaire, avec dépôts pléistocènes, entre 75 et 80 m d'altitude (fig. 5 et fig. 6). Les dépôts tertiaires renferment une nappe vers 2 à 3 m de profondeur (BRGM-Infoterre 2014).

Au niveau du diagnostic, le substrat répertorié est à la fois mésozoïque et cénozoïque, affecté à l'ouest par un réseau de failles. Le substrat mésozoïque est représenté par la Craie sénonienne (C4) et les Craies et Marnes turoniennes (C3). Le substrat tertiaire (e2, Landénien), en lambeaux et buttes boisées, est présent au niveau de l'emprise en place ou partiellement remanié. D'après des sondages de la BSS disponibles au sud du diagnostic, le toit de la craie apparaît vers 12 m de profondeur.

Les formations superficielles sont rattachées aux Lœss pléistocènes (LP), argileux ou limoneux avec des passées plus sableuses (sondages 00263X0132/S1 et 00263X0133/PE1). Ils sont plaqués sur les dépôts tertiaires (Lacquement et al. 2004; Delattre 1968; Delattre, Ségon 1960; BRGM-Infoterre 2014) (fig. 5 et fig. 6).



★ Opération de diagnostic : Givenchy-en-Gohelle, rue Léon Degreaux



QUATERNAIRE (Pléistocène - Holocène)

q3 Holocène

CENOZOIQUE

e2 Eocène moyen et supérieur

e1 Eocène inférieur / Paléocène

MESOZOIQUE

c2 Crétacé supérieur

c1 Crétacé inférieur

j3 Jurassique supérieur

j2 Jurassique moyen

PALEOZOIQUE

h1 Viséen inférieur / Tournaisien

d2 Dévonien moyen et supérieur

d1 Dévonien inférieur

FIGURES COMPLEMENTAIRES

Dépôts fluvio-marins (du domaine émergé)

Dunes et cordons littoraux

Fig. 5 : Givenchy-en-Gohelle, Rue Léon Degreaux : extrait de la carte géologique au millionième (Chantraine et al. 1996; BRGM-Infoterre 2014), M. Meurisse-Fort - CDA CG62.

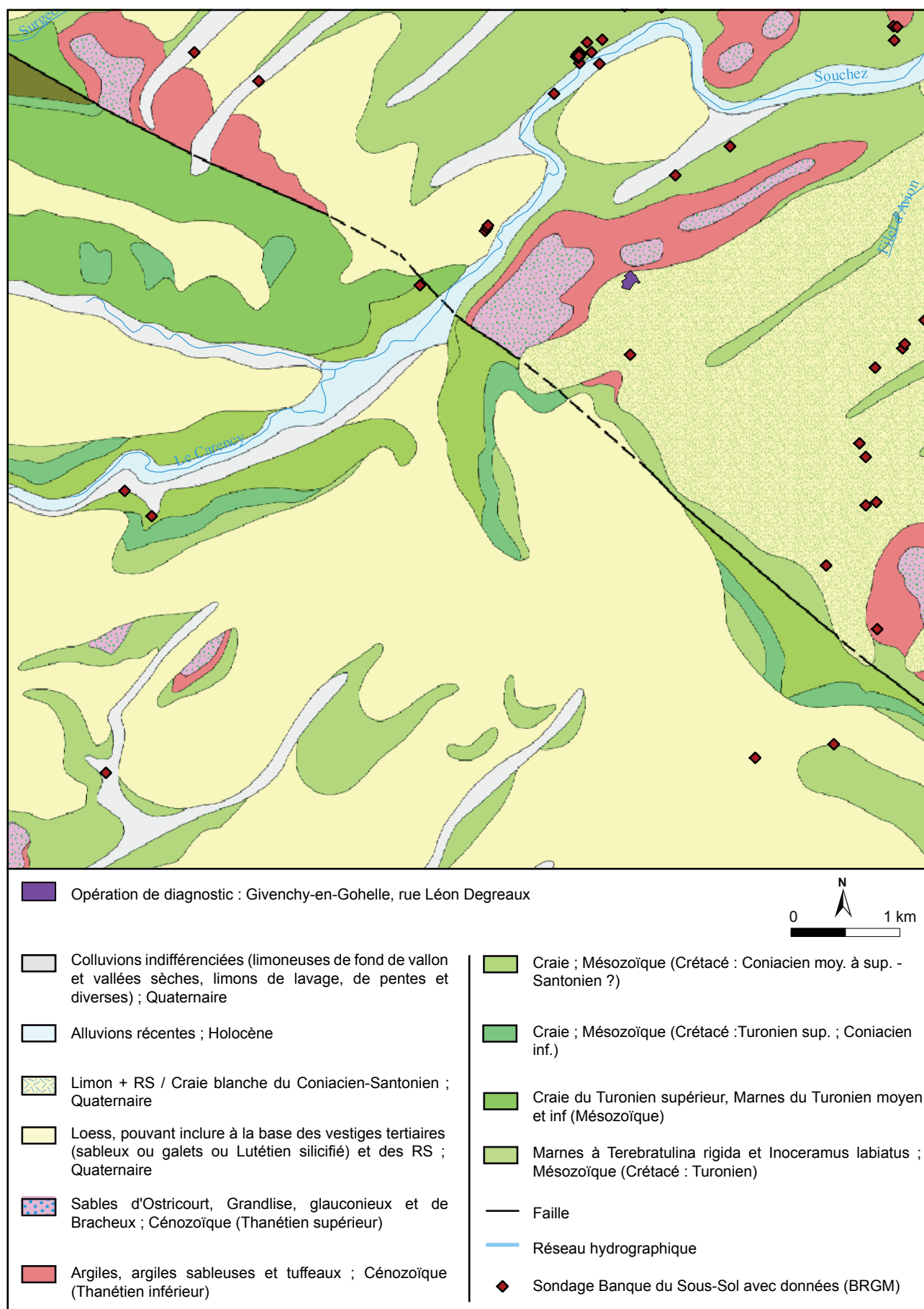


Fig. 6 : Givenchy-en-Gohelle, Rue Léon Degréaux : extrait de la carte géologique au 1/50 000 harmonisée (Lacquement et al. 2004; BRGM-Infoterre 2014), *M Meurisse-Fort - CDA CG62*.

1.3 Contexte historique et archéologique

L'opération se situe à proximité d'un axe de communication antique important, la voie Arras- Cassel. Plusieurs opérations archéologiques ont eu lieu dans les environs du projet mais aucune à proximité immédiate des parcelles prescrites. Un gisement paléolithique a été découvert sur la commune de Vimy (code 15988). Des implantations de La Tène ont été caractérisées dans un périmètre proche du site (code 152635). Concernant la période gallo-romaine, outre la voie, des vestiges d'une villa (code 6001), un habitat et des sépultures ont été mis au jour à moins de 2 km des parcelles prescrites.

Il faut signaler que l'opération se situe sur les champs de bataille de la première guerre mondiale à quelques centaines de mètres de la crête de Vimy.

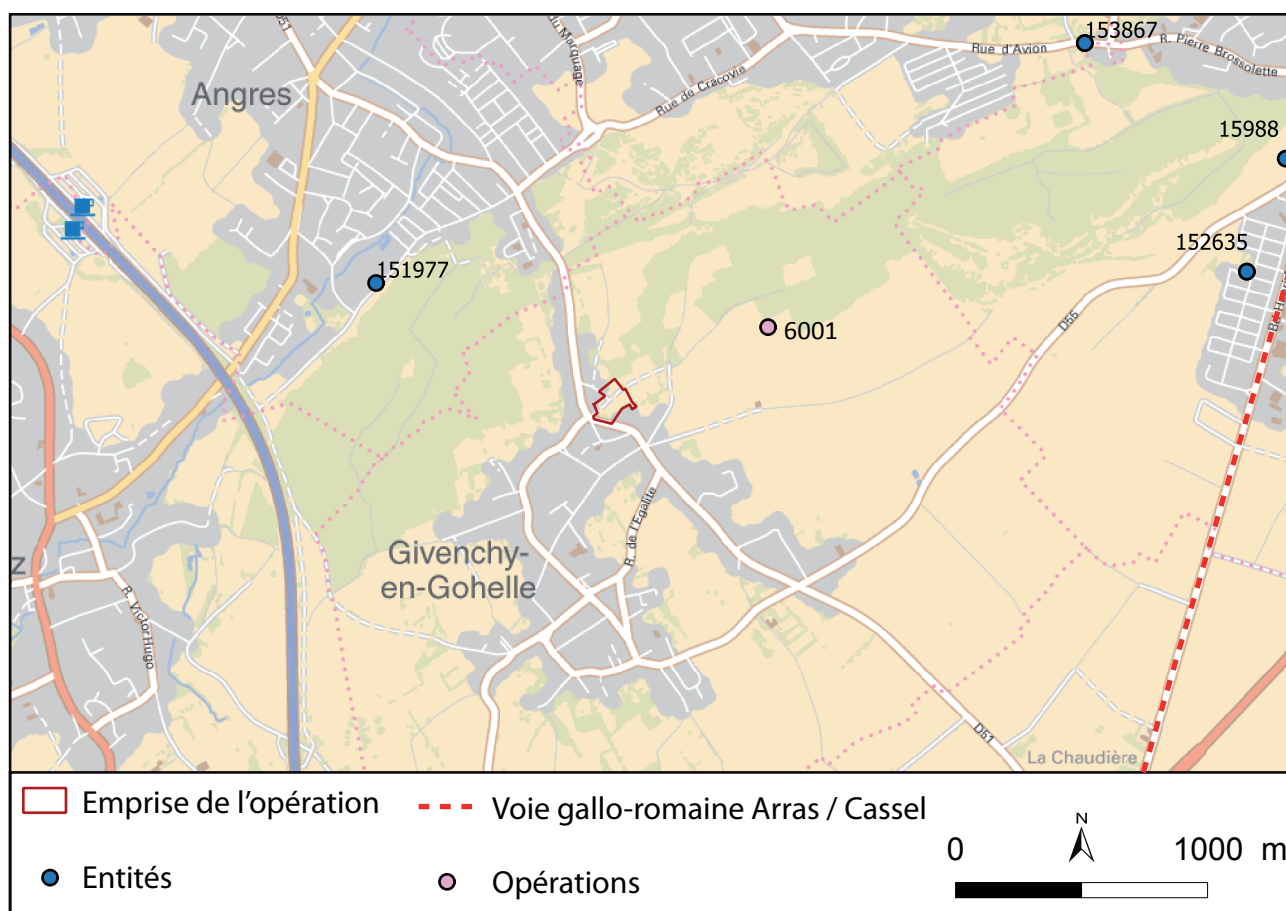


Fig. 7 : Givenchy-en-Gohelle, Rue Léon Degréaux : Carte des opérations et des entités, H. Agostini - CDA CG62.

OPÉRATIONS					
CODE OA	TYPE	INTITULE	COM-MUNE	RESPON-SABLE	ANNEE
153238	OPD	Bd Henri Martel, Le Dessus des Crêtes de Pinchonvalles	Avion	Sellier Nathalie	
154641	OPD	Secteur Sablière	Lievin	Lançon Mathieu	2007
153333	OPD	Rue de Cracovie - rue Voltaire	Lievin	Favier Jean-Marie	2003
155086	OPD	Pôle d'excellence sportif, tranche 1	Givenchy-En-Gohelle	Desoutter Samuel	2009
153695	OPD	Chemin du Tortillard	Souchez	Defaux Frank	2005
156001	OPD	RD 51 déviation	Givenchy-En-Gohelle	Maniez Jérôme	2011

Fig. 8 : Givenchy-en-Gohelle, Rue Léon Degréaux : Tableau des opérations archéologiques dans le secteur de Givenchy-en-Gohelle, L. Dalmau - CDA CG62.

ENTITÉS				
CODE EA	COMMUNE	LIEU	VESTIGES	CHRONOLOGIE
153867	62 510	L'usine à Pierres	incinération, sépulture	Haut-Empire
15988	62 065	LE FOND DU CAMP DE SAINT		Paléolithique Moyen
151977	62 032	STADE DES BRUYERES	maison	Gallo-romain
152635	62 065	Terril Fosse 7	fosse, fossé	Âge du Fer

Fig. 9 : Givenchy-en-Gohelle, Rue Léon Degréaux : Tableau des entités archéologiques dans le secteur de Givenchy-en-Gohelle, L. Dalmau - CDA CG62.

2. Stratégie et méthodes mises en œuvre

L'opération de diagnostic sur la commune de Givenchy-en-Gohelle s'est déroulée avec une équipe de trois personnes dont un topographe et une stagiaire.

Ce qui correspond à 2 jrs / H pour la phase et 3 jrs / H pour la phase rapport.

Les contraintes environnementales

Le diagnostic archéologique est situé en bordure nord-ouest de la rue Léon Degréaux. Les contraintes techniques ont été liées à la présence d'un chemin empierré d'au moins deux mètres de largeur. Il sépare les parcelles cadastrales AB 349 et AB 339 ; AB 288 et AB 159 en trois zones distinctes. Des talus de 0,80 m avec grillages et clôtures arborées délimitent l'accès aux parcelles nord. Une clôture grillagée réalisée avec des poteaux en ciment délimite la parcelle est AB 339 de la parcelle AB 349. Tous ces aménagements environnementaux ont contraint à la bonne conduite de l'opération et ont limité la surface d'ouverture.

De plus, le site présente une très forte concentration de résidus liée au Premier Conflit mondial. Cette pollution a amené à faire des choix quant-à la prolongation de certaines tranchées.



Fig. 10 : Givenchy-en-Gohelle, Rue Léon Degréaux : Vue sud-ouest des contraintes environnementales (chemin empierré et clôtures diverses), L. Dalmau - CDA CG62.



Fig. 11 : Givenchy-en-Gohelle, Rue Léon Degréaux : Vue nord des contraintes environnementales (clôtures arborées), L. Dalmau- CDA CG62.

2.1 Méthodologie

2.1.1 Le décapage et la fouille

L'ouverture des tranchées s'est faite avec une pelle rétro-hydraulique, équipée d'un godet de curage lisse de 3,00 m de large. L'opération totalise 6 tranchées (Fig. 9). La surface totale d'ouverture (avec contraintes) est de 846 m² pour une superficie totale de 16 476 m², ce qui représente 7,29 % de la zone diagnostiquée.

L'ouverture des structures se fait entre -0,20 m et -0,60 m de profondeur sous la terre végétale. Les tranchées archéologiques ont été relevées avec un système GPS à correction en temps réel (RTK), de type Trimble 5800.

L'enregistrement des tranchées, sondages, niveaux et structures archéologiques est continu de 1 à n.

2.1.2 Gestion de la documentation scientifique et du mobilier

La gestion de la documentation scientifique et du mobilier archéologique est conforme au « protocole pour la conservation, le conditionnement, l'inventaire et la remise du mobilier et de la documentation scientifique issus des opérations archéologiques » complément au cahier des charges scientifiques du Service Régional de l'Archéologie. L'intégralité de la documentation de terrain est archivée et sauvegardée sous format informatique (SIA) accessible via internet et est conservée au Centre de Conservation et d'Etude du Pas-de-Calais.

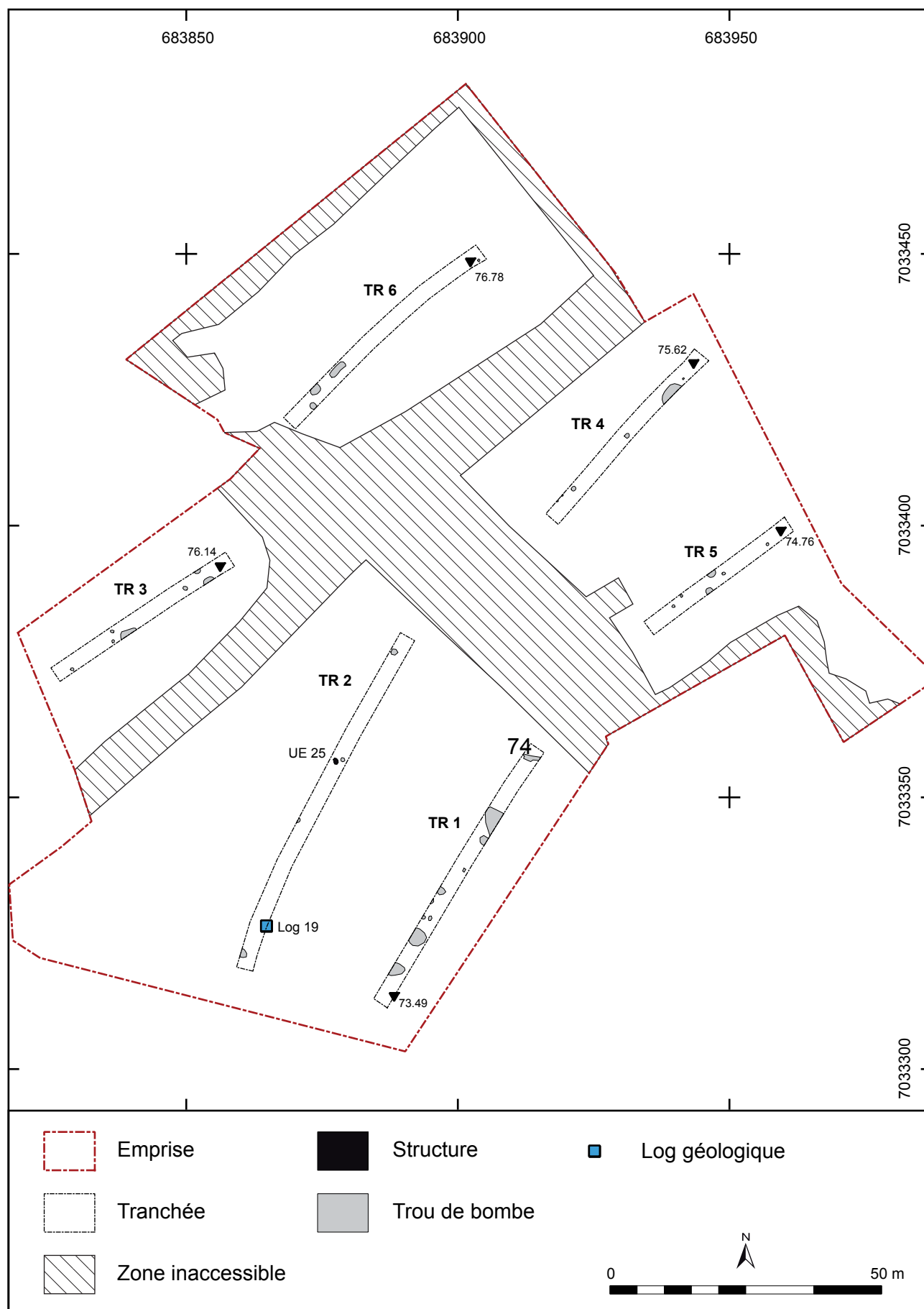


Fig. 12 : Givenchy-en-Gohelle, Rue Léon Degréaux : Emprise du diagnostic avec localisation des tranchées, H. Agostini - CDA CG62.

3. Résultats et conclusion

Si ce n'est un site très pollué par des impacts de tir de mortier liés à la Première Guerre Mondiale nécessitant l'intervention de la Sécurité Civile par deux fois, le diagnostic s'est révélé négatif.



Fig. 13 : Givenchy-en-Gohelle, Rue Léon Degréaux : Présence d'obus de mortiers liés au conflit mondial, tranchée 4 ,
O. Dewitte - CDA CG62.

4. Bibliographie

BRGM-INFOTERRE 2014 : Site Infoterre : **portail géomatique d'accès aux données géoscientifiques du Bureau des Recherches Géologiques et Minières (BRGM). Infoterre [en ligne]. URL : <http://infoterre.brgm.fr/viewer/MainTileForward.do> [valide le 25 mars 2014].**

Chantraine et al. 1996 : CHANTRAINE J., AUTRAN A., CAVELIER C., ALABOUVETTE B., BARFÉTY J.-C., CECCA F., CLOZIER L., DEBRAND-PASSARD S., DUBREUILH J., FEYBESSE J.-L., GUENNOG P., LEDRU P., ROSSI P., TERNET Y., Carte géologique de la France au millionième, éch. 1:1 000 000. Orléans : BRGM.

Delattre, Ségon 1960 : DELATTRE, C. et SÉGOND R., Carte géologique de la France, feuille de Béthune, n°19, éch. 1:50 000, Orléans : BRGM. Avec notice explicative.

Delattre 1968 : DELATTRE C., Carte géologique de la France, feuille d'Arras, n° 26, éch. 1:50 000, Orléans : BRGM. Avec notice explicative.

Delmaire 1994 : DELMAIRE (R.) dir., Carte Archéologique de la Gaule: Le Pas-de-Calais, Tome 1, p. 64 – 66, Paris, 1994

Lacquement et al. 2004 : LACQUEMENT F., BARCHI P., QUESNEL F., KLUIJVER C., PODEVIN G., Carte géologique harmonisée de la région Nord Pas-de-Calais [en ligne]. URL : <http://infoterre.brgm.fr/viewer/MainTileForward.do> [valide le 25 mars 2014].

5. Table des figures

<i>Fig. 1 : Givenchy-en-Gohelle, rue L. Degréaux : localisation régionale de la commune, H. Agostini - CDA CG62.</i>	18
<i>Fig. 2 : Givenchy-en-Gohelle, rue L. Degréaux : carte au 1/250 000 (IGN BD Raster), H. Agostini - CDA CG62.</i>	18
<i>Fig. 3 : Givenchy-en-Gohelle, rue L. Degréaux : carte au 1/25 000 (IGN scan 25), H. Agostini - CDA CG62.</i>	19
<i>Fig. 4 : Givenchy-en-Gohelle, rue L. Degréaux : localisation du site sur le cadastre, H. Agostini - CDA CG62.</i>	19
<i>Fig. 5 : Givenchy-en-Gohelle, Rue Léon Degréaux : extrait de la carte géologique au millionième (Chantraine et al. 1996; BRGM-Infoterre 2014), M. Meurisse-Fort - CDA CG62.</i>	22
<i>Fig. 6 : Givenchy-en-Gohelle, Rue Léon Degréaux : extrait de la carte géologique au 1/50 000 harmonisée (Lacquement et al. 2004; BRGM-Infoterre 2014), M Meurisse-Fort - CDA CG62.</i>	23
<i>Fig. 7 : Givenchy-en-Gohelle, Rue Léon Degréaux : Carte des opérations et des entités, H. Agostini - CDA CG62.</i>	24
<i>Fig. 8 : Givenchy-en-Gohelle, Rue Léon Degréaux : Tableau des opérations archéologiques dans le secteur de Givenchy-en-Gohelle, L. Dalmau - CDA CG62.</i>	25
<i>Fig. 9 : Givenchy-en-Gohelle, Rue Léon Degréaux : Tableau des entités archéologiques dans le secteur de Givenchy-en-Gohelle, L. Dalmau - CDA CG62.</i>	25
<i>Fig. 10 : Givenchy-en-Gohelle, Rue Léon Degréaux : Vue sud-ouest des contraintes environnementales (chemin empierré et clôtures diverses), L. Dalmau - CDA CG62.</i>	26
<i>Fig. 11 : Givenchy-en-Gohelle, Rue Léon Degréaux : Vue nord des contraintes environnementales (clôtures arborées), L. Dalmau- CDA CG62.</i>	27
<i>Fig. 12 : Givenchy-en-Gohelle, Rue Léon Degréaux : Emprise du diagnostic avec localisation des tranchées, H. Agostini - CDA CG62.</i>	28
<i>Fig. 13 : Givenchy-en-Gohelle, Rue Léon Degréaux : Présence d'obus de mortiers liés au conflit mondial, tranchée 4 , O. Dewitte - CDA CG62.</i>	29

SECTION 3 : LES INVENTAIRES

1. Inventaire des unités d'enregistrement (O. DEWITTE)	33
2. Inventaire de la documentation	34

1. Inventaire des unités d'enregistrement (O. DEWITTE)

NUMÉRO	TYPE	DESCRIPTION	UES LIÉES
1	tranchée	tranchée de diagnostic	contient: 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17
2	tranchée	tranchée de diagnostic	contient: 18, 19, 23, 24, 25, 26, 27
3	tranchée	tranchée de diagnostic	contient: 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34
4	tranchée	tranchée de diagnostic	contient: 35, 36, 37, 38, 39, 40
5	tranchée	tranchée de diagnostic	contient: 41, 42, 43, 44, 45, 46
6	tranchée	tranchée de diagnostic	contient: 7, 47, 48, 49
7	structure	fosse	appartient à: 6
8	structure	fosse	appartient à: 1
9	structure	fosse	appartient à: 1
10	structure	fosse	appartient à: 1
11	structure	fosse	appartient à: 1
12	structure	fosse	appartient à: 1
13	structure	fosse	appartient à: 1
14	structure	fosse	appartient à: 1
15	structure	fosse	appartient à: 1
16	structure	fosse	appartient à: 1
17	structure	fosse	appartient à: 1
18	structure	fosse	appartient à: 2
19	sondage	sondage géologie (log)	appartient à: 2
20	niveau	naturel terre végétale	
21	niveau	naturel encaissant	
22	niveau	naturel encaissant	
23	structure	fosse	appartient à: 2
24	structure	fosse	appartient à: 2
25	structure	fosse indéterminé	contient + est sous: 26 - appartient à: 2
26	niveau	comblement	appartient à: 2 - appartient à + est sur: 25
27	structure	fosse	appartient à: 2
28	structure	fosse	appartient à: 3
29	structure	fosse	appartient à: 3
30	structure	fosse	appartient à: 3
31	structure	fosse	appartient à: 3
32	structure	fosse	appartient à: 3
33	structure	fosse	appartient à: 3
34	structure	fosse	appartient à: 3
35	structure	fosse	appartient à: 4
36	structure	fosse	appartient à: 4
37	structure	fosse	appartient à: 4
38	structure	fosse	appartient à: 4
39	structure	fosse	appartient à: 4
40	structure	fosse	appartient à: 4
41	structure	fosse	appartient à: 5
42	structure	fosse	appartient à: 5
43	structure	fosse	appartient à: 5
44	structure	fosse	appartient à: 5
45	structure	fosse	appartient à: 5
46	structure	fosse	appartient à: 5
47	structure	fosse	appartient à: 6
48	structure	fosse	appartient à: 6
49	structure	fosse	appartient à: 6

2. Inventaire de la documentation

IDENTIFIANT	LÉGENDE	NATURE SUPPORT	FORMAT	NOMBRE D'ÉLÉMENTS
157109_211_0_1	Administratif, Arrêtés et PSTI, arrêté de prescription,	papier	A4	2
157109_211_0_2	Administratif, Arrêtés et PSTI, notification de prescription,	papier	A4	1
157109_211_0_3	Administratif, Arrêtés et PSTI, notification d'attribution,	papier	A4	1
157109_213_0_1	Administratif, Documentation aménageur,	papier	A4	15
157109_215_0_1	Administratif, DICT,	papier	A4	2
157109_216_0_1	Administratif, Gestion de chantier et comptabilité,	papier	A4	4
157109_221_0_1	Terrain & Post-fouille, Carnet de terrain, Répertoire UE,	papier	A4	1
157109_222_0_1	Terrain & Post-fouille, Relevé de terrain, coupe et plan, coupe et plan	numérique	pdf	2
157109_224_0_1	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain,	numérique	jpeg	1
157109_224_0_11	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain,	numérique	jpeg	1
157109_224_0_12	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain,	numérique	jpeg	1
157109_224_0_13	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain,	numérique	jpeg	1
157109_224_0_14	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain,	numérique	jpeg	1
157109_224_0_15	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain,	numérique	jpeg	1
157109_224_0_16	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain,	numérique	jpeg	1
157109_224_1_2	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en plan; orientation vers le Nord-Est; sujet ensemble - UE : 1	numérique	jpeg	1
157109_224_19_8	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en coupe; orientation vers le Sud-Est; sujet ensemble - UE : 19	numérique	jpeg	1
157109_224_2_3	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en plan; orientation vers le Sud-Ouest; sujet ensemble - UE : 2	numérique	jpeg	1
157109_224_25_10	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en coupe; orientation vers le Nord-Ouest; sujet structure - UE : 25	numérique	jpeg	1
157109_224_25_9	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en plan; orientation vers l'Ouest; sujet structure - UE : 25	numérique	jpeg	1
157109_224_3_4	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en plan; orientation vers l'Ouest; sujet ensemble - UE : 3	numérique	jpeg	1
157109_224_4_5	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en plan; orientation vers le Nord-Est; sujet ensemble - UE : 4	numérique	jpeg	1
157109_224_5_6	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en plan; orientation vers le Sud-Ouest; sujet ensemble - UE : 5	numérique	jpeg	1

IDENTIFIANT	LÉGENDE	NATURE SUPPORT	FORMAT	NOMBRE D'ÉLÉMENTS
157109_224_6_7	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en plan; orientation vers le Nord-Est; sujet ensemble - UE : 6	numérique	jpeg	1
157109_225_0_3	Terrain & Post-fouille, Cartographie - Topographie, Cartographie, carte réglementaire	numérique	ai	1
157109_225_0_4	Terrain & Post-fouille, Cartographie - Topographie, Cartographie, carte réglementaire	numérique	ai	1
157109_225_0_5	Terrain & Post-fouille, Cartographie - Topographie, Cartographie, carte réglementaire	numérique	ai	1
157109_225_0_6	Terrain & Post-fouille, Cartographie - Topographie, Plan général, carte cadastre	numérique	ai	1
157109_225_0_7	Terrain & Post-fouille, Cartographie - Topographie, Plan général, plan général	numérique	ai	1
157109_225_0_8	Terrain & Post-fouille, Cartographie - Topographie, Cartographie, carte contexte	numérique	ai	1
157109_231_0_1	Inventaire, US et relations, relation stratigraphique	numérique	xls	1
157109_233_0_1	Inventaire, Documents, archivage	numérique	xls	1
157109_241_0_1	Rapport, Rapport final d'opération, rfo	papier	A4	1
157109_241_0_2	Rapport, Rapport final d'opération, rfo	numérique	pdf	1
157109_251_0_1	Médiation, Notice bsr, notice	numérique	rtf	1

DALMAU (L.), MEURISSE-FORT (M.)

Givenchy-en-Gohelle (Pas-de-Calais), «Rue Léon Degréaux»

Rapport final d'Opération de diagnostic, éd. Centre départemental d'Archéologie du Pas-de-Calais, Dainville, 2014, 36 p., 13 fig.

Résumé

La mairie de Givenchy-en-Gohelle prévoit la construction de lots individuels à la propriété ou à la location sur sa commune, rue Léon Degréaux. Cet aménagement a donné lieu à un diagnostic archéologique conduit par le Centre départemental d'archéologie du Pas-de-Calais. L'intervention s'est déroulée le 31 mars 2014 sur une emprise de 16 473 m². Au total 6 tranchées ont été réalisées. Hormis un site très pollué par des impacts de tirs de mortiers liés au Premier conflit mondial, aucun vestige archéologique n'a été mis au jour.

Thésaurus

Epoque contemporaine, Pas-de-Calais, Givenchy-en-Gohelle, diagnostic archéologique, impact tir de mortier.

Le Rapport Final d'Opération

Nombre de volumes : 1

Nombre de pages : 36

Nombre de figures : 13

Nombre de photos : 4 (avec première page)

Nombre de planches : 10